Département de l'Ain Arrondissement de Belley Canton d'Ambérieu-en-Bugey

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté, Egalité, Fraternité

Ville d'AMBERIEU-EN-BUGEY

DÉLIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 21 NOVEMBRE 2025 A 18H00

Nb de membres en exercice : 33 Quorum : 17

PRÉSENTS:

Monsieur FABRE, Madame SONNERY, Monsieur de BOISSIEU, Madame FALCON, Monsieur FORTIN, Madame PETIT, Monsieur BLANC, Madame GRIMAL, Monsieur BOURDIN, Madame PARIS, Monsieur DEROUBAIX, Madame SEYTIER, Monsieur RIGAUD, Madame COULET, Monsieur DI PERNA, Monsieur RICHER, Madame BRISSEZ, Monsieur BECQUART, Monsieur CHRISTIN, Monsieur GUERRY, Monsieur LAFAYOLLE DE LA BRUYERE, Madame QUELIN, Madame MEYZONNY, Monsieur ABBES.

EXCUSÉS AYANT DONNÉS PROCURATION:

Monsieur GUEUR à Monsieur FABRE Monsieur GRANJU à Monsieur de BOISSIEU Madame ARMAND à Madame GRIMAL Monsieur RIBIERE à Madame SONNERY

ABSENTS:

Madame ARBORE Madame PONCET Madame ARENA Monsieur KARTAL Monsieur LARBI

Le quorum est atteint.

Monsieur RIGAUD est désigné secrétaire de séance.

2025.06.04 COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA PLAINE DE L'AIN (CCPA) - RAPPORT D'ACTIVITÉ ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2024

(Rapporteur : Daniel FABRE)

Nomenclature : 5.7 Intercommunalité

Il est rappelé que conformément à la loi du 12 juillet 1999 organisant l'intercommunalité, la CCPA a établi son rapport d'activité et de développement durable 2024.

Accusé de réception en préfecture 001-210100046-20251121-DEL_2025_06_04-DE Date de télétransmission : 25/11/2025 1 Date de réception préfecture : 25/11/2025

Ce document retrace l'ensemble des actions menées par la CCPA au cours de l'exercice 2024 et rappelle :

- 1. La collectivité et le territoire
- 2. Les projets communautaires et les services :
 - o L'aménagement et le développement du territoire
 - o Les mobilités
 - o L'habitat et le logement
 - o La prévention et la gestion des déchets
 - La transition écologique et énergétique
 - Le développement économique et l'emploi
 - o La promotion du tourisme
 - Les actions de proximité et la vie locale

Le Conseil Municipal après avoir entendu l'exposé qui précède,

1. PREND ACTE du Rapport d'Activité et de Développement durable 2024 de la CCPA.

Fait et adopté en séance les jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme

Certifiée exécutoire compte tenu de la publication le 2 5 NOV, 2025

Daniel FABRE Maire d'Ambérieu-en-Bugey

Jean-Marc RIGAUD Secrétaire de séance



Accusé de éception en préfecture 001-210100045-20251121-DEL 2025_06_04-DE Date de télétranshission : 25/11/2025 Date de réception préfecture : 25/11/2025